

JEUDI 7 mai 2026

LE DOC' DU Jeudi

Collèges et lycées

Les élèves sont dans les vapes !

L'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT) effectue régulièrement des enquêtes sur la consommation de tabac et l'usage des cigarettes électroniques chez les élèves des lycées et des collèges.

Les résultats les plus récents apportent une foule d'informations intéressantes.

- Bonne nouvelle : la consommation de cigarettes baisse chez les lycéens et les collégiens. En 2018, 1 lycéen sur 6 et 1 collégien sur 20 fumaient des cigarettes tous les jours. En 2024, la proportion n'est plus que de 1 lycéen sur 20 et 1 collégien sur 100.
- En revanche, le vapotage progresse de façon spectaculaire en raison d'un marketing ciblant très énergiquement les jeunes. Le vapotage au lycée est devenu un phénomène de masse.

Actuellement (résultats 2024) :

- 1 lycéen sur 2 a expérimenté le vapotage.
- En lycée professionnel, 1 élève sur 10 vapote tous les jours.
- En lycée d'enseignement général et technique, le vapotage quotidien ne touche que 1 élève sur 20.
- Les filles vapotent autant que les garçons.
- Moins de 3% des vapoteurs sont des « vapofumeurs quotidiens » combinant tabagisme et vapotage.
- Dans les collèges, la mode du vapotage régresse un peu. En 2014, 1 collégien sur 4 essayait de vapoter. En 2024, la proportion est de 1 sur 5.

Source : OFDT, 2026

Un clic ? <https://www.ofdt.fr/communiquede-presse/le-vapotage-prend-de-l-ampleur-chez-les-lyceens-2671>

« Tabac »

Poison violent pour la santé et les finances de la population, de l'Assurance-Maladie, des salariés et de leurs employeurs.

Outre son côté meurtrier (75 000 décès par an en France), le tabac est aussi une ruine pour notre pays : les soins de santé provoqués par le tabagisme sont estimés à 26 milliards par an et le coût social à 120 milliards par an.

Le meilleur frein anti-tabac est la hausse du prix de paquet de cigarettes, due à des taxes spécifiques. Sans compenser le coût du tabagisme, ces taxes freinent la consommation de tabac.

Pour contourner cette mesure efficace, Phillip Morris International et Japan Tobacco International ont organisé des filières de contrebande. Pour échapper à un procès dénonçant une « machination mondiale visant la contrebande de cigarettes », ces deux cigarettiers ont payé à la Commission Européenne et à 10 Etats 1,6 milliards d'Euros.

Source : Open Rome

Météo-épidémio de votre région



Abonnez-vous au Doc du jeudi



Bulletin rédigé le 3 mai 2026 par Jean Marie Cohen, aidé de Marie Forestier, Isabelle Daviaud, des « soignants chercheurs » d'Open Rome et du laboratoire P2S (UR4129), Université de Lyon 1.

Courriers des lecteurs : jdaviaud@openrome.org